

## **Conseil de quartier Sorbonne**

Mardi 9 novembre 2021, 18h30 à 20h30

Mairie du 5<sup>e</sup> arrondissement, 21 Place du Panthéon

Agora Jacqueline de Romilly

### **Ordre du jour et intervenants**

Florence BERTHOUT, Maire du 5<sup>e</sup>

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5<sup>e</sup>, en charge du Commerce et Artisanat, de la Vie associative, de la Démocratie locale et des Conseils de quartier.

-Travaux station Luxembourg : point étape changement matériel roulant

Sylvie POUGET, Responsable Territoriale Paris Ouest

John TUIL, Chef de projet « adaptation des infrastructures à l'arrivée du nouveau matériel du RER B »

-Rénovation de l'Hôtel Excelsior

Vincent BASTIE, architecte

Jean-François DEMORGE, propriétaire de l'hôtel

Jean-Louis CORRUBLE, exploitant

-Projets plébiscités dans le cadre du Budget Participatif

Carole HOOGSTOËL, Conseillère d'arrondissement

-La Mie de Pain, nouveau gestionnaire du foyer des femmes à la rue

Frédéric BLOT, Co-directeur de la Mie de Pain

-Installation de stations Trilib' – 90 Bd Saint-Germain

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5<sup>e</sup>

-Point sur les terrasses éphémères

Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5<sup>e</sup>

-Questions diverses

## **Travaux station Luxembourg : point étape changement matériel roulant**

**Sylvie POUGET, Responsable Territoriale Paris Ouest**

**John TUIL, Chef de projet « adaptation des infrastructures à l'arrivée du nouveau matériel du RER B »**

Sylvie POUGET déclare que le RER B est la deuxième ligne la plus fréquentée d'Europe. Au quotidien, il y a 983 000 voyages pour 47 gares, ce qui fait au total 88 km pour cette ligne.

John TUIL présente les travaux qui vont impacter les deux gares du Luxembourg et de Port-Royal qui sont de deux sortes :

- La création et l'adaptation des trémies : le train sera plus capacitair e d'au moins 30 % ;
- L'adaptation des quais : le train sera plus large et n'aura pas la même hauteur qu'à l'heure actuelle.

La gare de Port-Royal est située entre le 5<sup>e</sup> arrondissement et le 14<sup>e</sup> arrondissement dans lequel vont se dérouler les travaux de création d'une nouvelle trémie. Ils vont faire des travaux de gabarit – l'adaptation des quais en hauteur et la création de cette nouvelle trémie – pour lesquels la gare sera fermée pendant 6 mois, de mars à août 2022.

Les travaux, pour le nouvel accès et les espaces refuges, se dérouleront de janvier 2022 à mars 2024 : la gare ne sera pas fermée et aucune perturbation pour les voyageurs ou les riverains ne sera générée.

Le futur train aura la particularité d'être en totale autonomie pour les UFR – Utilisateur de Fauteuil Roulant – ; il n'y aura plus le besoin d'une tierce personne qui les aide à monter dans le train puisque celui-ci sera équipé de dispositifs de comblement et les quais seront exactement à la même hauteur. En cas d'évacuation pour les UFR, il s'agira d'une évacuation différée puisque les ascenseurs et les escaliers mécaniques seront coupés. Les pompiers viendront chercher ces UFR dans des espaces refuges (locaux surpressés à l'abri des fumées, du thermique, etc.) qui vont être créés.

Dans le 14<sup>e</sup>, il y aura une base de vie qui sera présente pendant toute la durée des travaux, et les travaux de l'accès supplémentaire situé dans le 14<sup>e</sup> arrondissement. Dans le 5<sup>e</sup>, la création des espaces refuges va nécessiter la mise en place de puits et d'arrivées d'air en voirie.

Gare du Luxembourg, il y aura également deux types de travaux : l'adaptation des quais et la gestion de l'évacuation. La gare a été fermée au mois de juillet pendant un mois pour traiter les travaux de quais. Les travaux de l'agrandissement de la trémie, du côté Gay-Lussac, vont commencer à partir de mars 2022 à novembre 2023. Dans la mesure où cette gare dispose de suffisamment de trémies en voirie, le projet consiste à améliorer la sécurité. La gare ne sera plus fermée. La base de vie sera située dans le 6<sup>e</sup>. Dans le 5<sup>e</sup>, il y aura l'emprise qui sera au droit des travaux qu'ils vont réaliser, du côté Gay-Lussac.

Sylvie POUGET ajoute que compte tenu des travaux très importants, la RATP a pensé un dispositif de communication qui comporte plusieurs volets :

- En amont pour préparer le public et les riverains à ces travaux : présentation lors des Conseils de quartier, visite avec les élus du 5<sup>e</sup>, panneaux sur les deux gares impactées, lettres d'informations, etc.
- Au début des travaux pour informer les voyageurs des fermetures : brochures, renforcement des panneaux d'information avec indication d'itinéraires de substitutions, courrier d'information, agents canaliseurs pour accompagner et orienter les voyageurs, et médias (ratp.fr, le blog RER B, Twitter)

- Mise en place un chargé d'information de proximité qui est dédié aux habitants : personne qui va faire ce lien entre les riverains, les commerçants, l'équipe de projet. Il sera avant tout une personne de proximité. Son objectif sera, pendant tout le déroulement du chantier, de s'assurer que celui-ci va rester propre, de regarder les panneaux par rapport aux tags et à un certain nombre de choses. Par ailleurs, il essaiera, dans la mesure du possible, de prendre les adresses mail des riverains, s'ils le souhaitent, pour avoir ce lien de proximité. Adresse générique et portable de cette personne (joignable aux horaires de bureau du lundi au vendredi) : [adaptation-infrastructures-rerb@ratp.fr](mailto:adaptation-infrastructures-rerb@ratp.fr), Tél : 07 79 84 28 61

Benjamin ISARE salue le Groupe RATP et Île-de-France Mobilité pour avoir mis en place ce chargé d'information de proximité.

### **Rénovation de l'Hôtel Excelsior**

**Vincent BASTIE, architecte**

**Jean-François DEMORGE, propriétaire de l'hôtel**

**Jean-Louis CORRUBLE, exploitant**

Jean-François DEMORGE rappelle qu'au début du siècle dernier, l'Excelsior avait une centaine de chambres et n'en a plus aujourd'hui que 65. Le projet est d'en réaliser 82 dans un standing 4 étoiles.

Vincent BASTIE indique que l'hôtel est constitué d'un ensemble de deux bâtiments qui comprenait notamment une salle de cinéma et une boîte de nuit. Le projet a fait l'objet d'un diagnostic devant se poursuivre par des fouilles préventives puisque dans des couches assez basses, il a été découvert des vestiges datant de l'empereur romain Auguste. Ces vestiges feront l'objet d'une campagne de fouille. Par ailleurs, ils vont installer un petit espace bien-être avec une piscine. Dans les étages, tout sera remis en conformité en termes de sécurité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Le gabarit de l'hôtel est inchangé ; sur la rue, les toitures sont conservées dans leur volume.

Les travaux seront faits dans des règles extrêmement strictes sur les livraisons, les périodes de bruit, etc. Ils se donneront les moyens d'organiser les travaux les plus contraignants pendant les périodes de scolaires. A priori, les travaux importants de démolition se dérouleraient pendant l'été 2022.

Le permis devrait être délivré à la fin de l'année et le chantier devrait démarrer au printemps, le temps de vider l'hôtel, de vendre les meubles aux enchères. Il devrait se terminer un an et demi après.

Benjamin ISARE déclare qu'une fois que le calendrier des travaux sera avancé, ils réuniront les parents d'élèves pour expliquer et surtout faire le lien avec les entreprises sur les différentes problématiques pouvant être rencontrées.

### **Projets plébiscités dans le cadre du Budget Participatif**

**Carole HOOGSTOËL, Conseillère d'arrondissement**

Carole HOOGSTOËL déclare que sur tout Paris, il y a eu 106 326 votants, dont 80 % en physique, ce qui est un grand succès des urnes déployées dans tout Paris.

Au niveau des lauréats tout Paris, deux projets ont été retenus :

- Agir pour une ville plus propre pour 3 M€ ; 48 169 votants
- S'adapter aux effets du réchauffement climatique à Paris pour 5 M€ ; 43 637 votants

Sur le 5<sup>e</sup> arrondissement, il y a eu 2 243 votants, dont 1 500 en physique et 732 en numérique. Plusieurs projets avaient été soumis au vote : les écoles, le sport, les fontaines et la rénovation d'églises. Par ailleurs les règles ont évolué au niveau du budget participatif : cette année, il n'y avait que deux projets à sélectionner pour le 5<sup>e</sup> arrondissement, plafonnés à 2 M€.

Les deux projets lauréats dans le 5<sup>e</sup> :

- Améliorer la qualité de vie dans les écoles du 5<sup>e</sup>, projet global de 1, 580 M€
- Amplifier la pratique sportive dans le 5<sup>e</sup>, projet global de 1, 850 M€.

Les phases de pré-études ont été réalisées et dans les prochains mois, il y aura des phases d'études plus approfondies. Une fois que les projets seront figés, il y aura le lancement de procédures de marché public et la rédaction des cahiers des charges ; cette phase dure environ un an. Enfin, il y aura la phase de réalisation qui évolue de quelques mois à 24 mois.

Sur le site du budget participatif, vous pourrez suivre l'évolution des deux projets retenus pour le 5<sup>e</sup> arrondissement.

### **La Mie de Pain, nouveau gestionnaire du foyer des femmes à la rue**

#### **Frédéric BLOT, co-directeur de la Mie de Pain**

Frédéric BLOT indique la Mie de Pain prend en charge les personnes en situation de précarité sur la partie hébergement, la partie alimentaire et l'insertion par l'emploi. L'association a été lauréate d'un appel à mobilisation d'intérêts, lancé par la DREAL (Ministère de Tutelle de l'Hébergement et du Logement) et la Mairie du 5<sup>e</sup>. Elle a ouvert au sein de la mairie du 5<sup>e</sup> le 1<sup>er</sup> septembre.

Il y a 15 places disponibles pour l'hébergement de femmes à la rue : 10 places réservées à la veille sociale - les équipes de maraudes qui sillonnent le 5<sup>e</sup> arrondissement et les arrondissements limitrophes, le SAMU social, Aurore, la Protection civile, le recueil de la RATP leur envoient les femmes -, 5 places sont destinées à des femmes orientées par le 115. La halte de nuit ouvre à 17 h 00 et ferme le matin à 9 h 00.

Ils leur assurent l'hébergement, la restauration du soir et un accompagnement social, notamment tout ce qui est ouverture de droits. Ils travaillent avec elles en les orientant sur des structures pérennes, de façon à avoir une solution consolidée par rapport à une halte de nuit qui n'est qu'une situation provisoire.

La volonté de La Mie de Pain et de la Mairie du 5<sup>e</sup> est de développer les partenariats associatifs. Par exemple, la Protection civile va intervenir auprès des femmes sur l'initiation aux gestes de premiers secours puisqu'en situation de rue, ces gestes peuvent être fortement utiles. Une autre association va intervenir sur la fracture numérique. Le but est qu'elles puissent être plus autonomes par la suite et puissent notamment rouvrir leurs droits. Une artiste internationale va également venir en résidence pendant deux mois sur la structure et réaliser des œuvres à base de livres de récupération avec les femmes résidentes de la structure.

Tous les gens qui veulent venir les voir sont les bienvenus. Ils sont à la recherche de bénévoles auprès de ces femmes isolées.

D'autre part, ils ont également repris le flambeau de l'Association Sant' Egidio qui distribuait des repas le dimanche midi sous le porche de la mairie ; cette association se recentrant sur leur paroisse, la Maire, Florence BERTHOUT a demandé à la Mie de Pain de reprendre la distribution. Ils ont ainsi donné environ 80 repas le dimanche midi de la semaine précédente. Deux femmes hébergées sur la structure viennent appuyer les bénévoles pour la distribution des repas.

### **Installation de stations Trilib'**

#### **Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5<sup>e</sup>**

Benjamin ISARE indique que le but des stations Trilib' est d'avoir une possibilité de tri dans l'espace public. Un certain nombre d'immeubles, en particulier dans les arrondissements centraux de Paris – ont des espaces communs très restreints et n'ont pas la place d'installer des poubelles jaunes. Ces points de tri viennent pallier ce manque.

Les stations Trilib' se composent de 4 petits modules : 2 modules jaunes pour le multi-matériau, 1 module blanc pour le verre. Le 4<sup>ème</sup> module permet le stockage de matériel fonctionnel pour la Direction de la propreté. Cela s'installe sur une place et demi de stationnement. L'intérêt est également d'avoir une collecte très rapide sur ces modules puisqu'elle peut se faire en deux minutes grâce à des camions qui viennent les soulever et récupérer leur contenu.

Pour le 5<sup>e</sup>, il y a une installation rue Érasme, au 39 rue Gay-Lussac, sur le boulevard de Port-Royal pour le quartier Val-de-Grâce, boulevard Saint-Germain, rue du Gril, et un autre arrivera prochainement rue des Écoles où l'emplacement va probablement être un peu déplacé. Un boîtier d'informations a été réalisé à proximité avant l'installation de ces dispositifs.

Il est demandé aux services de la propreté une attention particulière pour qu'ils s'assurent que cela ne devienne pas des aimants à déchets, et que cela reste des endroits propres.

### **Point sur les terrasses éphémères**

#### **Benjamin ISARE, Adjoint à la Maire du 5<sup>e</sup>**

Benjamin ISARE rappelle que la Ville de Paris a mis en place des extensions de terrasses pour aider et accompagner les bars et restaurants à se relancer économiquement, à l'issue de la crise sanitaire et des confinements successifs. La Ville a souhaité intégrer ce dispositif de manière pérenne dans le règlement des étalages et terrasses qui s'applique à l'occupation du Domaine public par les bars et restaurants.

Aujourd'hui les restaurateurs et les bars ont l'obligation de faire une demande auprès des services de la Direction de l'Urbanisme pour pouvoir occuper les places de stationnement. Les services de l'Urbanisme croulent sous les demandes et ont instruit à ce jour à peu près 60 demandes, auxquelles ils ont donné beaucoup de refus. Notamment aux établissements qui avaient été très fortement signalés par le biais de l'application « Dans ma rue », (donc constatés par les agents de la police municipale), des établissements ayant fait l'objet de verbalisations pour tapage ou pour nuisance.

La Maire, Florence Berthout, a fait remonter dès le début de l'été, les établissements posant problème. Le 5<sup>e</sup> est l'un des premiers et des seuls arrondissements à avoir mis en place une commission de régulation des débits de boissons. Celle-ci se réunit trois fois par an en moyenne – cela peut-être plus en fonction des problématiques rencontrées – et met autour de la table la police nationale, la police municipale, la

mairie du 5<sup>e</sup>, les associations de professionnels des bars et restaurants, et les associations de commerçants, pour aborder la problématique des établissements qui posent problème. Lorsqu'un établissement pose problème il y a d'abord de la médiation et si celle-ci ne fonctionne pas, ils mettent en place quelque chose d'un peu plus répressif pour que la nuisance cesse.

### **Questions diverses**

Une Conseillère de quartier intervient sur la question des chiens, qui sont dans le square Viviani, et qui font leurs besoins n'importe où.

Benjamin ISARE l'informe que La Maire, Florence BERTHOUT, a réussi à obtenir la signature de la convention pour installer un caniparc sur les quais de Seine, près de la brigade fluviale.

**La séance est levée à 21 h 20.**